



**À l'attention de
Mesdames et Messieurs
Les Présidents d'Associations**

Objet : Campagne de subventions aux associations – Exercice 2025

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Dans le cadre de la campagne de subvention pour l'exercice 2025, je vous informe que le dossier de demande de subvention est désormais disponible en ligne. Vous pouvez le télécharger dès maintenant en vous rendant sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante : www.tarascon.fr (Rubrique : Cadre de vie → Vie associative → Demande de subventions).

Afin de simplifier le dépôt et le traitement des dossiers, les modalités ont évolué :

- Pour les associations sportives, merci d'envoyer votre dossier complet à l'adresse suivante : subventionsassociationssports@mairie-tarascon13.fr
- Pour les associations scolaires, le dépôt se fera via : subventionsassociationsscolaires@mairie-tarascon13.fr
- Pour toutes les autres associations, le dossier est à envoyer à subventionsassociations@mairie-tarascon13.fr

Tous les dossiers, incluant la demande de subvention et les pièces justificatives, devront être envoyés par courriel avant la date limite de dépôt, fixée au 31 janvier 2025.

Nous attirons votre attention sur la liste des pièces justificatives à fournir. L'instruction de votre demande ne pourra être engagée qu'à réception du dossier complet.

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 04 90 91 00 07, qui vous orientera vers le service concerné en fonction de votre association.

Enfin, je vous rappelle que le versement de la subvention municipale est conditionné à votre participation au forum des associations, organisé début septembre. De plus, les associations bénéficiaires d'une subvention s'engagent à offrir une participation gratuite lors d'une manifestation municipale dans l'année.

Comptant sur votre collaboration et votre engagement, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.



Lucien LIMOUSIN, Maire de Tarascon
Vice-président du Conseil Départemental des
Bouches-du-Rhône
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération ACCM